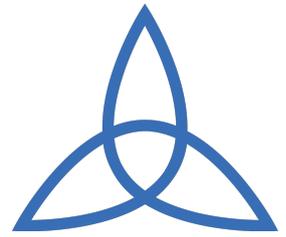




**GdR** Groupement  
de recherche

**IASIS** Information Apprentissage  
Signal Image viSion



# Prix de thèse 2024

<https://gretsi.fr/prix-de-these2024>

Décerné par le [Club EEA](#), le [GdR IASIS](#) et le [GRETSI](#)

## Appel à candidatures

**Date limite de soumission : Lundi 4 mars 2024**

### Introduction

Pour promouvoir la recherche, renforcer la visibilité et encourager les études doctorales dans le domaine du Signal, de l'Image et de la Vision, le Club EEA, le GdR IASIS et le GRETSI, délivrent conjointement un prix de thèse distinguant des travaux originaux et novateurs.

Le montant du Prix est de 1 000 €.

### Recevabilité des candidatures

Pour que la candidature soit recevable, la thèse doit :

- Avoir été soutenue entre le 1er septembre 2022 et le 31 décembre 2023 ;
- Ne pas avoir été déposée en candidature à l'édition précédente du Prix ;
- Avoir été préparée et soutenue dans une école doctorale accréditée par le ministère en charge de l'enseignement supérieur, sans exclure les thèses en co-tutelle ;
- Être rédigée en français ou en anglais.

### Critères d'évaluation

Le jury évaluera les travaux des candidats selon 6 critères :

1. Le caractère novateur de la démarche ;
2. La qualité des résultats obtenus ;
3. L'importance des retombées pratiques ou des perspectives applicatives ;

4. La forme du document de thèse ;
5. La qualité des publications auxquelles la thèse a donné lieu.
6. Les thèses à forte contribution numérique, la reproductibilité (open source, open data, ...).

## Calendrier

- Date limite de soumission des candidatures : **Lundi 4 mars 2024 minuit** ;
- Communication des résultats : **30 avril 2024** ;
- Remise du prix, lors du Congrès Annuel du club EEA : **20-21 juin 2024** ;
- Présentation des travaux du lauréat lors du prochain colloque GRETSI : **25-28 août 2025**.

## Soumission des candidatures

Les documents du dossier de candidature sont à téléverser exclusivement sous format PDF sur le site <https://gretsi.fr/prix-de-these2024>, à partir du **1er janvier 2024**.

## Constitution du dossier de candidature et modalités de soumission

Dans un premier temps, le candidat doit déposer son document de thèse sur le serveur HAL Thèses : <https://theses.hal.science>

Ensuite, le candidat doit déposer les documents suivants sur : <https://gretsi.fr/prix-de-these2024> :

1. Un résumé en 4 pages maximum du travail de thèse ;
2. Une lettre de candidature signée, brève (il n'est pas demandé de lettre de motivation).
3. Un CV incluant la liste des publications et éventuellement des brevets ;
4. Les publications d'audience internationale (minimum 1, maximum 3) jugées les plus pertinentes. Pour un article non encore paru mais accepté, joindre aussi l'avis d'acceptation ;
5. Le rapport de soutenance et les rapports des rapporteurs ;
6. Une lettre de soutien du directeur ou de la directrice de thèse.

Après avoir complété son dépôt de dossier, le candidat doit envoyer par courriel au président du jury 2024 (**Hichem SNOUSSI** - [hichem.snoussi@utt.fr](mailto:hichem.snoussi@utt.fr)), une copie de la page récapitulative qui conclut la procédure de dépôt, attestant du dépôt des documents demandés.

## Composition du Jury

Le jury est présidé en 2024 par **Hichem SNOUSSI**. Il est constitué des membres suivants :

- M. Abdourrahmane ATTO, LISTIC, Université Savoie Mont-Blanc
- M. Patrick BAS, CRISTAL, École Centrale Lille
- M. Arnaud BRELOY, LEME, Université Paris Nanterre
- M. Florent CHATELAIN, GIPSA, Grenoble
- Mme Florence FORBES, INRIA, Grenoble Rhône-Alpes
- M. Paul HONEINE, LITIS, Université de Rouen
- M. Sabir JACQUIR, Institut des Neurosciences, Université Paris-Saclay
- Mme Nadjia KACHENOURA, LIB, Sorbonnes Université,
- Mme Laura LUZZI, ETIS, ENSEA Cergy-Pontoise

- M. Hichem SNOUSSI (Président), LIST3N, Université de Technologie de Troyes
- Sylvie TREUILLET, PRISME, Orléans
- M. Abdelatif ZAIDI, LIGM, Université Marne La Vallée

## Organisation du prix

L'organisation du prix de thèse est assurée par un comité d'organisation, présidée en 2024 par la Présidente **Mme Mai NGUYEN-VERGER** (ETIS, CY Cergy Paris Université) et le Vice-Président **M. Jérôme MARS** (GIPSA, INP Grenoble), et constituée de :

- M. Nicolas DUCHATEAU, CREATIS, Université Claude Bernard Lyon1
- Mme Mireille GARREAU, LTSI, Université de Rennes 1
- M. Jérôme MARS (Vice-Président), GIPSA, INP Grenoble
- M. Fabrice MERIAUDEAU, ICMUB, Université de Bourgogne
- M. Saïd MOUSSAOUI, LS2N, École Centrale Nantes
- Mme Mai NGUYEN-VERGER (Présidente), ETIS, CY Cergy Paris Université.